

Ensemble naturellement

**17 mai 2009 votation fédérale
«Pour la prise en compte des médecines
complémentaires»**



Simonetta Sommaruga

Co-présidente du comité
«Pour la prise en compte de la médecine complémentaire»
Conseillère aux Etats PS, Berne



Rolf Büttiker

Co-président du comité
«Pour la prise en compte de la médecine complémentaire»
Conseiller aux Etats, PRD, Soleure

Chères lectrices, chers lecteurs

La médecine complémentaire ne doit plus être laissée pour compte. Il est temps que cet utile complément à la médecine académique accède enfin à la place qui lui revient dans le domaine de la santé car il est souvent efficace, avantageux et bien ancré dans la population. Le résultat d'un sondage représentatif révèle que 79 % des Suisses souhaitent que les prestations des méthodes de la médecine complémentaire soient réintégrées dans l'assurance de base des caisses-maladie. Une telle mesure est pourtant impossible suite à la décision négative et incompréhensible du Conseiller fédéral Pascal Couchepin. Des centaines de milliers de patients sont aujourd'hui privés des méthodes de soins complémentaires, n'ayant pas les moyens de souscrire une assurance complémentaire ni de payer les traitements de leur poche. Les personnes âgées et malades ne peuvent de toute façon pas conclure des assurances complémentaires. Il est faux de croire que l'exclusion de la médecine complémentaire de l'assurance de base permet de réduire les coûts de la santé. En 2004, la médecine complémentaire a coûté 25 millions de francs à l'assurance de base, soit seulement 0,13 % des coûts totaux.

Un oui au contre-projet «Pour la prise en compte de la médecine complémentaire» apporterait une correction indispensable au bien des patients. Ce serait aussi une première étape en vue d'une simplification des règles d'autorisation des médicaments de la médecine complémentaire par Swissmedic. Une occasion de garantir la diversité de la pharmacopée. C'est pourquoi nous nous engageons avec conviction pour ce contre-projet et vous recommandons de voter oui. Chaque voix compte!

Le comité de soutien

Membres du Conseil des Etats

Rolf Büttiker (PRD SO), Alex Kuprecht (UDC SZ), Luc Recordon (Les Verts VD), Urs Schwaller (PDC FR), Simonetta Sommaruga (PS BE)

Membres du Conseil national

Oskar Freysinger (UDC VS), Yvonne Gilli (Les Verts SG), Edith Graf-Litscher (PS TG), Hansjörg Hassler (PDB GR), Marianne Kleiner (PRD AR), Meinrado Robbiani (PDC TI), Thomas Weibel (Verts libéraux ZH)

Médecin pratiquant la médecine complémentaire

Dr méd. Hansueli Albonico (désigné président de l'Union des sociétés suisses de médecine complémentaire),
médecin-chef du département médecine complémentaire de l'Hôpital régional d'Emmental

Thérapeute pratiquant la médecine complémentaire

Christian U. Vogel, président de la Société suisse des naturopathes (NVS), président de l'Organisation du monde du travail médecine alternative (Oda MA) et membre du comité de l'Organisation du monde du travail Thérapie complémentaire (Oda TC)

Fabricant

Moritz Aebersold, président de l'Association suisse pour les médicaments de la médecine complémentaire ASMC,
directeur de Weleda Suisse SA

Sciences

Prof. Dr Beat Meier, professeur à la Haute école spécialisée de sciences appliquées de Zurich, département biotechnologie,
chargé de cours en phytopharmacie, directeur de la Société suisse de phytothérapie médicale SSPM

Impressum

Editeur:

Comité «Pour la prise en compte de la médecine complémentaire» et Association suisse des droguistes

Rue de Nidau 15
Case postale 3516
2500 Bienne 3
Téléphone 032 328 50 30
Fax 032 328 50 41
info@drogistenverband.ch
www.droguerie.ch

Rédaction et textes: Katharina Rederer (kr)
k.rederer@drogistenverband.ch

Conseil spécialisé: Walter Stüdeli

Traduction: Claudia Spätig

Mise en page: Stephan Oeschger

Illustration de couverture: pixelio.de

Pour un libre choix, votez oui!

Un nouvel article constitutionnel, intitulé «Médecines complémentaires», doit être ajouté à la Constitution pour une meilleure prise en compte des médecines complémentaires. Le parlement fédéral recommande à 78,5 % d'accepter cette proposition.

Six personnes expliquent pourquoi elles glisseront un «oui» dans les urnes le 17 mai prochain:



Il y a 20 ans, j'ai fait une excellente expérience avec une méthode de médecine complémentaire. Depuis, je combine traitements classiques et thérapies complémentaires. Tout le monde devrait avoir cette possibilité. On peut certes conclure des assurances complémentaires, qui prennent en charge des méthodes comme l'acupuncture. Mais les personnes malades ou âgées ne peuvent souvent pas y souscrire car les caisses-maladie limitent l'accès aux assurances complémentaires aux personnes qui sont en santé. Dans le cadre de ces votations, je m'engage pour la pérennité des médecines complémentaires parce que je refuse de voir s'instaurer une médecine à deux vitesses.

Silvia Schenker,
conseillère nationale (PS/BS)



Les médecines complémentaires méritent bien leur nom: elles complètent l'offre de la médecine classique. Il ne s'agit donc pas de prétendre que l'on peut tout soigner de la sorte et surtout pas de jouer avec le feu en renonçant à des traitements éprouvés. Mais, en réalité, il existe bien des domaines où la médecine classique n'a pas (encore?) de réponses adéquates et où les médecines complémentaires offrent des solutions empiriquement intéressantes, même si elles ne sont pas toujours expliquées scientifiquement. On ne doit alors pas se priver d'utiliser cet outil supplémentaire pour notre santé.

Luc Recordon, conseiller aux Etats,
(Groupe des Verts/VD)



La médecine complémentaire est à notre santé ce que l'air est à nos poumons. Au lieu de considérer le corps humain de manière sectorielle, elle aborde l'être humain dans sa totalité. L'esprit et l'âme sont également pris en considération. Il ne sert à rien de traiter la corolle d'une fleur si le mal se situe au niveau des racines. Mon épouse utilise l'homéopathie et les huiles essentielles depuis des années pour traiter nos enfants en cas de maladie. Elle ne le fait pas CONTRE la médecine académique, mais de manière complémentaire. Depuis que j'ai connu des difficultés cardiaques, je combats également mes problèmes de cholestérol et d'hypertension en utilisant des moyens naturels.

Oskar Freysinger, conseiller national
(UDC/VS)



Ayant besoin d'un appareil dentaire, Zora Odermatt a consulté un orthodontiste. Ce spécialiste a remarqué qu'elle souffrait d'une inflammation des amygdales. L'écolière consulta alors un médecin ORL qui lui conseilla une ablation des amygdales. La mère de Susanne Odermatt demanda un deuxième avis à son médecin de famille. Ce dernier lui fit savoir qu'il y avait environ 50 % de chances de pouvoir traiter l'inflammation par l'homéopathie. Des granules plein les valises, la famille est alors partie à la mer. De retour de vacances, la jeune fille devait revoir la spécialiste ORL – qui constata avec stupéfaction que les amygdales avaient retrouvé leur taille normale. – Pour Susanne Odermatt, les médecines complémentaires sont et restent une priorité. «Elles chargent moins l'organisme, elles sont avantageuses et elles n'empêchent pas de recourir ultérieurement, si besoin est, à un traitement classique», résume-t-elle.

Zora Odermatt, écolière, Ipsach (BE)



En tant que fils de pharmacien, je suis plutôt sceptique à l'encontre des médicaments allopathiques. En particulier parce que les médicaments de la médecine académique présentent de nombreux effets secondaires. J'apprécie que la médecine complémentaire avance plus prudemment, qu'elle considère le corps dans son ensemble et ne se focalise pas sur un organe en particulier. D'un autre côté, je regrette qu'en tant que patient on ne sait souvent pas qu'elles doivent être les formations des thérapeutes de la médecine complémentaire ni s'ils travaillent sérieusement. Il faudrait établir des directives plus claires pour garantir une meilleure sécurité des patients. Personnellement, je considère que les médecines allopathique et complémentaire sont toutes deux utiles dans leurs domaines respectifs et ont chacune leur bien-fondé.

Tom Geiser, homme au foyer,
Laufenburg (AG).



J'ai souffert pendant plus de 20 ans d'une toux allergique d'origine saisonnière qui me gênait beaucoup pour parler. J'ai essayé quantité de médicaments et de thérapies. Aux Etats-Unis, où j'ai vécu plusieurs années avec ma famille, on m'a prescrit des traitements aussi divers que la cortisone et des séances chez le psychiatre. Les inhalations que font les personnes asthmatiques m'ont un peu aidée. Mais cette méthode n'était pas non plus vraiment satisfaisante. De retour en Suisse, on m'a parlé de l'homéopathie. J'étais prêt à essayer, même si je n'y croyais pas vraiment. J'ai pris des granules... et la toux a disparu. Bien des gens prétendent que l'efficacité de l'homéopathie serait uniquement due à l'effet placebo. Peu m'importe: grâce aux granules, je peux désormais maîtriser ma bronchite. J'ai deux bonnes raisons de croire à l'avenir de la médecine complémentaire: elle est à la fois efficace et avantageuse.

Claude Chatelain, journaliste financier,
Bolligen près de Berne.



Il n'y a pas d'alternative

Longtemps, un fossé idéologique infranchissable séparait médecine académique et médecines complémentaires. Aujourd'hui, on mise de plus en plus sur la «médecine intégrative», qui réunit ces différentes approches médicales. Seul le législateur n'a pas encore reconnu officiellement cette évolution de la société.

Enfant, lorsque vous étiez malade, votre mère vous préparait certainement du thé de tilleul et une compresse aux oignons. La transmission de remèdes maison de génération en génération peut déjà être considérée comme une forme de médecine complémentaire.

Actuellement, les médecines complémentaires regroupent de très nombreuses thérapies qui offrent aux patients des alternatives ou des compléments à la médecine académique. Dans les années 80, nombreuses personnes ont commencé à rechercher des méthodes et des médicaments plus doux. D'autant que l'on commençait également à réaliser que les «hommes en blanc» avaient aussi leurs limites. Aujourd'hui, on considère qu'aussi bien la médecine académique que les médecines complémentaires présentent des avantages et des inconvénients. On recourt ainsi aux médecines complémentaires en cas de maladies chroniques ou bénignes et pour accompagner la grossesse et l'accouchement. A l'inverse, le traitement des maladies aiguës et des blessures, de même que la médecine opératoire et le diagnostic de laboratoire sont logiquement l'apanage de la médecine académique.

Les patients sont des citoyens majeurs qui veulent pouvoir assumer leurs responsabilités lorsqu'il s'agit de faire des choix en matière de santé. Des gens qui veulent pouvoir choisir entre thérapeutes médecins et non-médecins, entre traitements médicaux et thérapies manuelles. Ce principe démocratique est limité par le traitement de faveur partiel que la Constitution réserve encore à la médecine académique.

Qu'en est-il de l'initiative «Oui aux médecines complémentaires?»

Cette initiative avait suscité un vif intérêt dans la population: les 100 000 signatures nécessaires à son aboutissement avaient été récoltées très rapidement. Elle demandait que la Constitution prévoie une «prise en compte complète des médecines complémentaires». Dans les milieux politiques, l'utilisation du terme «complet» était controversée – si bien qu'une majorité des deux Chambres risquait de refuser de soutenir l'initiative populaire. Dans un tel cas, il aurait été difficile de remporter une votation fédérale. Le conseiller aux Etats Rolf Büttiker (PRD/SO) a trouvé un compromis en proposant un contre-projet intitulé «Pour la prise en compte des médecines complémentaires». Ce dernier a obtenu le soutien de trois quarts des parlementaires. L'initiative «Oui aux médecines complémentaires» a été retirée après que les deux Chambres aient approuvé le contre-projet.

Les conséquences d'un oui/d'un non

L'adoption de l'article constitutionnel ci-dessous constitue la base pour réaliser ces objectifs essentiels du Parlement et des cantons:

- 1 Promouvoir la médecine intégrative (collaboration entre la médecine académique et la médecine complémentaire).
- 2 Préserver la diversité des remèdes traditionnels et leur remise par du personnel qualifié.
- 3 Thérapeutes non-médecins: reconnaissance de leur profession et assurance qualité.
- 4 Réintégrer dans l'assurance de base les cinq méthodes qui suivent lorsqu'elles sont pratiquées par des médecins: médecine anthroposophique, homéopathie, thérapie neurale, phytothérapie et médecine traditionnelle chinoise (MTC).
- 5 Encourager l'enseignement et la recherche.

Si un non sort des urnes, les médecines complémentaires deviendraient le jouet de groupes d'intérêts très différents et la sécurité des patients de même que la diversité des médicaments ne seraient plus garanties.

Votation fédérale du 17 mai 2009

Les citoyens suisses sont appelés à se prononcer sur le nouvel article constitutionnel, Art. 118a «Médecines complémentaires». Son contenu:

«La Confédération et les cantons pourvoient, dans les limites de leurs compétences respectives, à la prise en compte des médecines complémentaires.»

L'ancrage dans la Constitution du statut de la médecine complémentaire nécessite la majorité du peuple et des cantons.

«La maladie ne doit pas dominer ma vie»

Elle travaille à 80 % à l'hôpital de Münsterlingen, occupe un siège socialiste au Grand Conseil du canton de Thurgovie, voyage régulièrement en Grèce, aime lire et vivre – malgré sa sclérose en plaques. Barbara Kern est une femme forte.

Elle ressentait de temps en temps comme des petits fourmillements dans la jambe gauche. Infirmière ES, infirmière anesthésiste et ambulancière dipl., elle pensa qu'elle s'était surmenée au travail. En effet, les fourmillements disparurent. En mars 2000, elle a tout à coup commencé à voir double. C'est alors qu'elle pensa pour la première fois à la sclérose en plaques (SEP). Le lendemain, elle ne voyait absolument plus rien de l'œil droit et effectua aussitôt une tomographie par résonance magnétique (IRM). Elle voulait connaître la vérité tout en pensant: «La SEP – je ne vais pas subir ça.» Le résultat de l'examen médical tomba, irréfutable: à 46 ans, Barbara Kern souffrait de sclérose en plaques. «C'était un choc», confie-t-elle. Elle s'était révoltée, elle avait pleuré. Heureusement, elle avait pu compter sur le soutien de sa sœur, de ses amis et de l'homme qui partageait alors sa vie. Le pire, pour cette femme qui aimait bouger, était de penser que cette maladie pourrait un jour l'obliger à recourir au fauteuil roulant.

Plus une seule poussée

Elle ne pouvait pas imaginer se soumettre au traitement classique, basé sur une injection quotidienne d'interférons. Barbara Kern commença sans plus attendre un traitement d'acupuncture chez un médecin généraliste ayant suivi une formation en médecine traditionnelle chinoise (MTC). Elle prit aussi des gouttes homéopathiques. Le neurologue qui la suivait se montra d'abord sceptique. Mais après six mois d'acupuncture, son état général s'était tellement amélioré qu'il l'encouragea à poursuivre sur cette voie. C'était il y a sept ans. Depuis, Barbara Kern n'a plus eu une seule poussée.



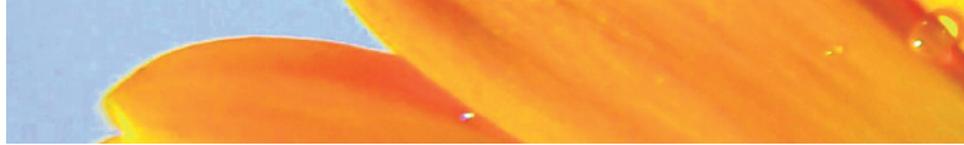
Pour traiter sa sclérose en plaques, Barbara Kern mise exclusivement sur les thérapies des médecines complémentaires – et ça marche.

Des aiguilles d'acupuncture, des petites gouttes et rien d'autre? «Si, j'ai aussi totalement modifié mon alimentation», précise-t-elle. Elle ne consomme plus de viande et privilégie les aliments bio. «Ce n'est qu'au niveau du café que je n'ai pas encore réussi à suivre les recommandations de mon thérapeute», admet en souriant cette femme ouverte et énergique. Mentalement, elle a également beaucoup réfléchi à la maladie. «Je ne veux pas la refouler, elle a aussi sa place; mais je ne veux pas que la SEP domine ma vie», déclare la députée socialiste qui, en tant que politicienne, a l'habitude de formuler les choses clairement et sans détours. C'est aussi pour cela qu'elle s'était farouchement opposée à la thérapie aux interférons. «Ces injections quotidiennes m'auraient sans cesse rappelé ma maladie.»

Aujourd'hui, elle serait prête à recourir à la cortisone si elle devait subir une

nouvelle poussée, plus sévère: «Je suis reconnaissante que ces médicaments existent et je suis heureuse de pouvoir maîtriser ma SEP avec la médecine complémentaire.» Elle a aussi beaucoup pensé à une éventuelle dégradation de sa santé, une aggravation de ses symptômes. «Bien sûr que cela fait peur», admet-elle. Ces quatre dernières années, elle a écrit, puis déchiré, plusieurs dispositions de fin de vie. Aujourd'hui, le document est enfin prêt: «C'est moi qui décide quand je vais mourir.»

Ce n'est heureusement pas demain la veille: Barbara Kern parle vite et déborde d'énergie. A 62 ans, elle a décidé d'abandonner sa profession et de partir vivre six mois au bord de la mer grecque et du lac de Constance.



Harmonie entre modernité et tradition

La fabrication des médicaments de la médecine complémentaire est soumise à de très strictes exigences qualitatives. En fait, les moyens d'analyse les plus modernes et les connaissances traditionnelles se complètent de manière fascinante.

Pour qu'un malade reçoive le bon remède, «le thérapeute doit le lui remettre en mains propres et l'avoir fabriqué de ses mains...», stipulait Samuel Hahnemann (1755–1843), le père de l'homéopathie. Fabriquer des produits homéopathiques et les vendre ensuite aux patients, voilà qui mettrait aujourd'hui Hahnemann aux prises avec la justice!

Aujourd'hui, la fabrication des remèdes de médecine complémentaire est soumise à de strictes exigences en matière de qualité. Par exemple, avant d'être remis aux patients, tous les médicaments produits par l'entreprise Spagyros, à Gümliigen (BE), subissent une dizaine d'analyses et de tests complets. Un coup d'œil dans le bureau de Barbara Moser, responsable de l'assurance qualité et de l'autorisation de vente des médicaments homéopathiques, gemmothérapeutiques, spagyriques et phytothérapeutiques, achève cette conviction: les nouvelles directives relatives à l'assurance qualité y remplissent trois douzaines de classeurs fédéraux. Tout a été soigneusement planifié: il existe des directives concernant la température autorisée dans les locaux de production et de stockage, d'autres qui indiquent comment mesurer cette température et d'autres encore qui expliquent comment vérifier l'état du thermomètre chargé de mesurer cette température pour s'assurer qu'il fonctionne correctement... Les matières premières, comme les plantes fraîches, les minéraux ou l'alcool, sont elles aussi soumises à des contrôles très stricts lors de leur arrivage et sont d'abord entreposées dans un local de quarantaine. Aucune matière premiè-



re n'est utilisée avant que le laboratoire ne fournisse la preuve de son innocuité. Spagyros contrôle également les entreprises qui fournissent ces matières premières. Comme il est difficile de le faire avec des plantes qui proviennent par exemple d'Amérique du Sud, l'entreprise entretient d'étroits contacts avec le Jardin botanique de l'Université de Berne. Elle importe les semences des plantes dont elle a besoin et ces dernières sont cultivées par le Jardin botanique. C'est ainsi qu'on récolte des plantes médicinales d'Amérique du Sud en plein centre de Berne.

Voyage dans le temps

Au sein de l'entreprise Spagyros, les processus d'analyse et de surveillance modernes vont de pair avec les anciennes traditions. Lorsqu'un médecin réclame un remède homéopathique qui n'existe pas encore sur le marché, la responsable de fabrication Jacqueline Ryffel se cantonne dans sa bibliothèque. Cette pharmacienne de formation spécialisée en homéopathie passe en revue les procédés de fabrication originaux de Samuel Hahnemann datant

de 1794. Selon elle, «c'est le seul moyen de fabriquer un remède conforme aux principes du père de l'homéopathie».

Chez Spagyros, chaque étape de fabrication est confiée à un département indépendant obéissant à ses propres règles. L'accès aux locaux est strictement réservé aux personnes portant des habits de protection. Dans le département d'homéopathie, le 21^e siècle côtoie allègrement le 18^e. D'un côté, l'entreprise a développé et fait produire un appareil high-tech spécialement destiné à la production des remèdes à haute puissance. De l'autre, de nombreuses étapes de production demandent encore un travail manuel: ainsi, fidèle aux principes de Samuel Hahnemann, Therese Ramseyer secoue 30 fois chaque flacon dans un mouvement rythmique et presque méditatif, créant ainsi un tourbillon en forme de quille dans le liquide. Ce tourbillon est nécessaire au processus de potentialisation du remède. Comme on peut le constater, alchimie et procédés de fabrication modernes ne sont pas en contradiction.

«C'est tout bénéfique pour les patients»

Médecine complémentaire ou académique: qu'est-ce qui est mieux? Mauvaise question, répondent un thérapeute médecin et une thérapeute non-médecin. La question n'est pas de savoir quelle méthode l'emporte sur l'autre, mais quelle méthode convient le mieux au patient.



Clemens Dietrich

Le Dr méd. Clemens Dietrich est médecin de famille spécialisé en homéopathie classique. Agé de 56 ans, il exerce dans son propre cabinet, à Wohlen (AG).

Si la majorité vote oui le 17 mai, la médecine anthroposophique, l'homéopathie, la thérapie neurale, la phytothérapie et la médecine traditionnelle chinoise seront réintégrées dans l'assurance de base. Un avantage pour les patients – et pour vous, médecin?

Un avantage pour tous! Dans mon travail quotidien de médecin, je ne fais pas de différence entre assurance de base et assurance complémentaire. Je veux pouvoir travailler avec la thérapie adaptée au tableau clinique, et ceci indépendamment de tout financement arbitraire via l'assurance complémentaire.

Une des exigences principales du nouvel article est de mieux prendre en compte la médecine complémentaire dans l'enseignement et la recherche. Pourquoi?

Les médecins qui souhaitent suivre des formations continues en médecine complémentaire doivent consentir à de grands efforts personnels. Il est important que la médecine complémentaire devienne une partie intégrante de l'enseignement de base de la médecine. Concernant la recherche: chaque discipline de la médecine qui se veut sérieuse doit pouvoir évoluer. Faire de la recherche, c'est à plus ou moins long terme tout bénéfique pour les patients. **Onze nouveaux postes de professeur ordinaire devraient également être créés pour les médecines complémentaires. Qui paiera ces chaires?**

Onze professeurs, cela correspond à peine à 1 % de tous les postes de professeur en médecine qui existent en Suisse. Et c'est pourtant quelque chose de visionnaire, car l'industrie scientifique suisse était jusqu'alors très conservatrice question médecine complémentaire. On sent que le vent tourne maintenant. Pour le financement de ces chaires, il faudra soit changer l'affectation de fonds actuels, soit chercher un financement auprès de tiers.

Les directives de Swissmedic, Institut suisse des produits thérapeutiques, relatives à l'autorisation des médicaments de la médecine complémentaire sont devenues de plus en plus strictes. A raison?

Swissmedic a eu fort à faire ces dernières années avec la nouvelle loi sur les produits thérapeutiques (LPTh). La LPTh répond essentiellement aux besoins des grandes entreprises pharmaceutiques et les directives concernant les médicaments de la médecine complémentaire sortent ce cadre. Dans un «effort surhumain», les autorités fédérales ont essayé d'édicter des directives réglant la fabrication des médicaments de médecine complémentaire. Il y a donc une grosse contradiction entre «l'autorisation simplifiée» demandée par le législateur et les exigences très strictes concernant les procédures d'autorisation des médicaments.



Dragana Jawurek

Dragana Jawurek est «Doctor of Oriental Medicine». Cette thérapeute de 52 ans exploite son propre cabinet à Berne.

Quand la médecine complémentaire est-elle plus appropriée?

Dans mon cabinet, je reçois beaucoup de patients pour lesquels la médecine traditionnelle n'a plus de solutions. Je fais volontiers la comparaison avec une voiture dans laquelle clignote un signal d'alarme: la médecine académique coupera le câble d'alimentation pour qu'il arrête de clignoter. Mais le problème ne sera pas résolu pour autant. La médecine complémentaire essaie de soigner le patient de manière globale et individuelle. Cela prend certes du temps, mais c'est finalement avantageux.

La population apprécie la médecine complémentaire. Pourquoi n'est-elle pas encore ancrée dans la Constitution?

Sans doute parce que l'efficacité de nombreux remèdes et thérapies complémentaires ne peut pas être démontrée de manière scientifique.

Vous faites partie des thérapeutes sans titre de médecin. Comment le patient peut-il être sûr d'être en de bonnes mains?

D'abord, le patient doit pouvoir situer le thérapeute, soit par le biais d'un diplôme fédéral, soit parce que ce dernier est reconnu par une caisse-maladie. Si médecins et thérapeutes collaborent étroitement, cette sécurité est encore accrue. En fin de compte, chaque patient est à même de juger ce que lui apporte ou non mon traitement.

Si le peuple accepte le nouvel article constitutionnel le 17 mai prochain, vous pourriez vous réjouir. Et en cas de refus?

Je continuerai à travailler consciencieusement, afin que les politiciens continuent à s'engager en faveur de nos convictions. Mais une chose est sûre: il est temps que la médecine complémentaire soit enfin reconnue.



Ensemble naturellement

Le slogan de la campagne de votation relative à l'article constitutionnel pour la prise en compte des médecines complémentaires est «Ensemble naturellement». Plus qu'un simple jeu de mots, ce slogan cible exactement les objectifs principaux de la campagne.

Les médicaments de la médecine complémentaire sont conçus à partir de principes actifs naturels et sont donc en grande partie exempts d'effets secondaires. C'est pourquoi ils constituent un élément important de l'automédication. Autrement, ils s'utilisent dans tous les cas où le patient ne va pas directement consulter son médecin, mais décide de soigner une maladie bénigne ou une petite blessure avec un remède maison ou une pommade. Une manière d'agir qui n'est pas seulement responsable, mais qui contri-

bue également à freiner la hausse des coûts de la santé. Pour que cela fonctionne, il est cependant important que la remise de ces médicaments reste de la compétence de professionnels bien formés et que la diversité des médicaments ne soit pas imprudemment sacrifiée. Car même dans le domaine de l'automédication, la sécurité des patients dépend de la compétence du conseil spécialisé et de la possibilité de choisir des médicaments spécifiques. En Suisse, les droguistes, ainsi que les pharmaciens spécialisés en médica-

ments alternatifs, sont les professionnels compétents disposant de connaissances approfondies en matière de médecine complémentaire. Ils peuvent aussi vous indiquer quand il est recommandé de recourir à un médicament de la médecine académique ou quand il est nécessaire de consulter un médecin. Ils savent par expérience qu'il faut des médicaments aussi bien de la médecine académique que de la médecine complémentaire pour conserver et recouvrer la santé. «*Ensemble naturellement*» donc.

Médecine complémentaire? Médecine académique?



Ensemble naturellement

**Votation
du 17 mai 2009**